

**ACCORD  
ENTRE  
LE CANADA  
ET  
LA RÉPUBLIQUE DE SERBIE  
CONCERNANT LA PROMOTION ET LA PROTECTION  
DES INVESTISSEMENTS**

**LE CANADA ET LA REPUBLIQUE DE SERBIE** (ci-après dénommés les « Parties »),  
**RECONNAISSANT** que la promotion et la protection des investissements effectués par les investisseurs d'une Partie sur le territoire de l'autre Partie sont propres à stimuler une activité économique mutuellement avantageuse et à favoriser le développement de la coopération économique entre les deux pays et la promotion du développement durable,  
**SONT CONVENU**S de ce qui suit :